



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Céline TONOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Catherine MINAUX	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	
	Monsieur Régis PETITBOULANGER	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, SOLIDARITES ET URBANISME
Action métropolitaine en faveur de l'insertion - EPIMUT - Subvention 2026

Le réseau des acteurs de l'aide alimentaire, dont fait partie EPIMUT, permet d'accompagner des publics nombreux et différents et doit être considéré comme une porte d'entrée vers une insertion durable. Il constitue un socle incontournable à partir duquel peuvent se développer d'autres mesures d'accompagnement : conseil budgétaire, aide à la recherche d'emplois, accès aux droits, à la culture...

EPIMUT est une épicerie sociale et solidaire ouverte aux personnes qui connaissent des difficultés économiques et/ou sociales. Elles sont orientées systématiquement par des travailleurs sociaux. Les prix des produits alimentaires et d'hygiène sont nettement inférieurs à ceux des circuits traditionnels, permettant ainsi aux bénéficiaires de rester acteurs de leur gestion budgétaire.

L'épicerie couvre une vaste zone géographique englobant près de 35 communes autour de Dijon, s'étendant jusqu'à Genlis et Nuits-Saint-Georges. Parmi elles, trois communes se distinguent comme partenaires majeures : Quetigny, Dijon et Chevigny (respectivement 664, 451 et 315 personnes accueillies en 2025).

Au 31 décembre 2025, le nombre de foyers actifs est stable par rapport à 2024. Sur l'ensemble de l'année 2025, ce sont près de 734 foyers, représentant 1935 personnes, qui ont bénéficié de droits ouverts par les travailleurs sociaux. Le panier moyen est à 29 €.

L'équipe de professionnels est composée de 2 Conseillères en Economie Sociale et Familiale, de 2 magasiniers et d'un chef de service à 0.5 ETP. Les équipes font face à une charge de travail importante, tant sur le plan physique que psychologique, notamment du fait de la complexité des situations rencontrées.

Les bénévoles réguliers jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement d'EPIMUT. Sans leur engagement, il serait impossible d'assurer un service de qualité. Ces bénévoles constituent un socle solide permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'épicerie : accueil des bénéficiaires, gestion de la caisse et des fiches bénéficiaires, enregistrement et mise à jour des dossiers. Afin de pérenniser cette dynamique et de garantir le renouvellement de ces forces vives, l'épicerie veille à maintenir une politique active de recrutement et de fidélisation des bénévoles.

EPIMUT s'inscrit pleinement dans une démarche inclusive en accueillant des bénévoles en situation de handicap ou souffrant de pathologies psychiatriques, grâce à des partenariats avec des structures telles que le SAMSAH, le Groupe d'Entraide Mutuelle et l'Association des Familles de Traumatisés Craniens.

EPIMUT accueille par ailleurs un nombre significatif de stagiaires. En 2025, vingt-six personnes ont ainsi été accompagnées, depuis les stages de découverte au collège jusqu'aux stages intégrés aux formations de travailleurs sociaux. Cette dynamique contribue à la constitution d'un vivier de futurs professionnels susceptibles d'être mobilisés ultérieurement.

Dans le cadre de l'accompagnement des associations structurantes pour la cohésion sociale et l'équilibre des territoires en termes de lutte contre la précarité, Dijon métropole souhaite soutenir EPIMUT au regard des actions qu'elle met en œuvre et qui concourent aux politiques développées sur le territoire métropolitain, à savoir :

- la lutte contre la précarité alimentaire,
- l'accès à une alimentation équilibrée,
- le développement social du territoire.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 8 000 € à EPIMUT ;

- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2026.

SCRUTIN

POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

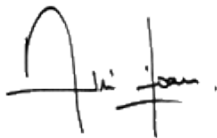
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

Le 21 septembre 2026

Antoine HOAREAU

Secrétaire de séance



Le 18 septembre 2026

François REBSAMEN

Président de Dijon métropole

